



Comme elle le fait chaque année, la Cimade, l'association d'aide aux étrangers a présenté hier le bilan des activités des associations présentes au sein des centres de rétention administrative. Un bilan jugé « très critique » et qui appelle « d'urgence une réforme ».

Ce rapport réalisé conjointement par les cinq associations qui interviennent dans les centres de rétention se veut un instantané sur une année de la condition des étrangers en situation irrégulière en France.

▯▯ Conditions de vie difficiles

▯ A Bordeaux, la Cimade comme les autres associations estiment que le centre de rétention administrative devrait être fermé. Selon Olivier Brès, le président du groupe local de la Cimade, il est « vraiment inutile. Si on considère les moyens déployés pour un centre si petit avec si peu de résultat. » Le centre de rétention compte en effet une vingtaine de places qui sont rarement toutes occupées. Il arrive même que les locaux restent vides durant plusieurs semaines alors qu'une trentaine de policiers sont affectés à leur fonctionnement. Mais au-delà de cet aspect, les associations dénoncent surtout les mauvaises conditions de détention pour les personnes retenues. Si le centre est jugé globalement « en bon état », après avoir été entièrement refait en 2011, « la configuration des lieux et leur extrême exiguïté renforcent la sensation de

confinement du centre qui se situe au sous-sol de l'hôtel de police » décrit le rapport. Ce que confirme Yann Lapeyre permanent de la Cimade au centre de rétention qui parle de « conditions de vie difficiles » pour les personnes retenues. « La cour qui ne fait que 30m2 donne sur le parking du commissariat et elle est grillagée. La pièce commune qui sert de réfectoire est située au sous-sol, on n'y voit jamais la lumière du jour et les télévisions sont allumées en permanence. C'est la seule distraction possible mais cela entraîne un niveau sonore très pénible toute la journée. »

Plus de détenus en 2013

« Des conditions de vie d'autant plus difficiles que la durée de rétention s'est allongée et que le nombre de placements en détention a augmenté en 2013 à Bordeaux comme partout en France. « Au 3 décembre, on comptait 180 personnes placées en détention depuis le 1er janvier, contre 134 à la même date en 2012 » confirme Yann Lapeyre. 30% des personnes reconduites à la frontière après un passage en centre de rétention, le sont vers l'espace Schengen. « Il s'agit surtout de Tunisiens qui disposent de titres de séjour réguliers pour l'Italie et qui sont venus en France. » Le centre de rétention de Bordeaux a également vu passer beaucoup de Roumains cette année. « La préfecture a mis l'accent sur les Européens comme les Roumains et les Bulgares en cette fin d'année car en janvier 2014, ils auront les mêmes droits que les autres » précise l'association. « Les personnes qui sortent de prison représentent 10% des placements en rétention. « Elles passent de la case Gradignan (la prison ndlr) à la case détention » souligne amer Yann Lapeyre. L'administration qui devrait préparer leur expulsion du territoire alors qu'elles sont encore en prison ne le fait pas et les place en rétention en attendant. Enfin, il y a aussi ceux que la Cimade appelle les « ni-ni, ni expulsables, ni régularisables, souvent marginalisés, ils font des allers-retours entre la liberté et la détention. »

Stéphanie Lacaze

Photo : Le centre de rétention administrative de Bordeaux se situe dans les locaux du commissariat © archives AR